

Les écogestes

Fiche n°03 • décembre 2016

L'hiver arrive à grand pas.

C'est donc le moment de faire le point avec Yann Genay, conseiller de l'Espace Info Energie à AJENA, sur les écogestes que chacun peut mettre en place à la maison.

Qu'est-ce qu'un écogeste ?

C'est un ensemble d'actions quotidiennes, simples et peu coûteuses, qui permettent de faire des économies d'énergie, de limiter notre impact sur le climat et de réduire notre facture énergétique. Chacun peut choisir le bouquet d'actions qui lui convient et agir ainsi concrètement pour la protection de notre environnement.

Peut-on faire de réelles économies avec les écogestes ?

On estime que 10 à 20 % de nos consommations d'énergie peuvent être évitées grâce à des gestes très simples et sans réduire notre confort. En moyenne, cela peut représenter une économie de 200 € par an sur les factures d'énergie.

Répartition des consommations et des dépenses moyennes dans un logement (source: ADEME, les chiffres clés du bâtiment 2011, AJENA)



QUE FAIRE EN PRIORITE ? BAISSER LE CHAUFFAGE

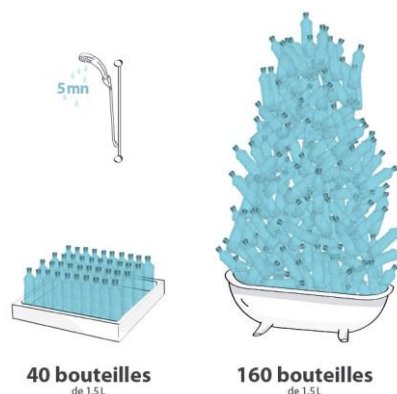


Il représente les 2/3 des factures énergétiques d'un logement. C'est donc de loin le poste sur lequel les actions auront le plus d'effet. **1°C en moins**, c'est peut-être un pull en plus, mais c'est 7 % d'économie sur la facture de chauffage, soit environ 70 à 150 €. **20°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres suffisent pour se sentir bien.**

Pour aller plus loin, installer des thermomètres pour suivre au plus juste la température du logement, fermer les portes des pièces les moins chauffées, baisser la température quand on s'absente en journée ou pendant plusieurs jours, libérer l'espace autour des radiateurs, penser à bien faire entretenir votre système de chauffage (chaudière, radiateurs).

A SAVOIR

L'eau chaude coûte 3 fois plus cher que l'eau froide, environ 9 € pour 1000 litres. Prendre des douches plutôt que des bains, c'est diviser sa consommation d'eau par 4. Les éco-douchettes et les mousseurs réducteurs de débit permettent de diviser par 2 la consommation d'eau. Et il n'est pas nécessaire de chauffer l'eau à 70°C. Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C est suffisant.



SUR LE RESTE DES CONSOMMATIONS: QUE PEUT-ON FAIRE ?

Eteindre l'électricité inutile : le deuxième poste de consommation d'un logement concerne tous les usages liés à l'électricité, avec en premier lieu, l'audiovisuel et l'informatique (TV, lecteurs DVD, consoles de jeu, tablettes, smartphones, ordinateurs, box internet). Tous ces appareils consomment de l'électricité, il faut bien les éteindre et éviter de les laisser branchés en permanence afin de couper leurs veilles.

A SAVOIR

Les appareils laissés en veille continuent de consommer de l'énergie qui peut coûter de 50 à 100 € par an et par logement ... pour rien ! Regrouper vos appareils sur une multiprise avec interrupteur vous permet de couper toutes les veilles d'un seul geste.

Viennent ensuite les appareils produisant du « froid », réfrigérateurs et congélateurs - qu'il faut entretenir et dégivrer régulièrement - 1 cm de givre c'est 50% de consommation en plus !



Le coût de l'éclairage représente environ 50 € d'électricité par an. Changer vos ampoules halogènes et à incandescence par des lampes basse consommation ou des LED vous permettra de diviser par 4 vos consommations pour l'éclairage.

On entend souvent que le bois est une énergie renouvelable mais qu'il est aussi polluant. Faut-il continuer à se chauffer au bois dans le Haut-Jura ?

Oui, mais dans de bonnes conditions ! Le bois est effectivement une énergie renouvelable puisque la forêt se reconstitue après coupe. Et le Haut-Jura présente une ressource forestière conséquente qu'il serait dommage de ne pas utiliser. En plus, le bois est l'énergie la moins chère. Cependant, il est vrai que dans certaines situations – poêle vétuste, bois pas suffisamment sec – le chauffage au bois peut être émetteur de particules fines. Opter pour des appareils de chauffage performant et pour du bois de chauffage de qualité et bien sec, permet d'éviter ces problèmes.



LE RÔLE DU PARC

Le Parc naturel régional du Haut-Jura, les communautés de communes et les communes du territoire agissent ensemble en faveur de la transition énergétique.

L'objectif, mettre en œuvre des programmes d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables pour agir dans de nombreux domaines, avec par exemple:

- La rénovation des bâtiments publics au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation),

- L'éco-mobilité: aide à l'utilisation des Vélos à Assistance Electrique
- Le Développement du solaire photovoltaïque et des centrales villageoises
- La sensibilisation de tous les publics

EN SAVOIR PLUS: pcehautjura.blogspot.com



Espaces Info Energie: conseils neutres et pratiques

AJENA: www.info-energie-fc.org
HELIANTHE: www.helianthe.org

Parc du Haut-Jura – décembre 2016

Contact Parc : Carole ZAKIN
c.zakin@parc-haut-jura.fr

Crédits dessins et textes: AJENA

